



APPEL À CANDIDATURE

POUR COUVRIR LES BESOINS EN PERSONNEL DE TERRAIN POUR LA PHASE DE
DENOMBREMENT PRINCIPAL POUR LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA
POPULATION ET DES LOGEMENTS
(RGPL)

I CONTEXTE

Dans le cadre de la poursuite des activités du Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL-2023), visant à fournir l'effectif de la population et le nombre de logements au Gabon, ainsi que des informations détaillées sur leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, le Ministère de la Planification et de la Prospective, à travers la Direction Nationale du Recensement (DNR), lance un appel à candidatures pour le recrutement de **4 358 agents recenseurs et contrôleurs de terrain**.

Ces agents seront formés pendant une période de quinze (15) jours, à l'issue de laquelle ils participeront à la réalisation du dénombrement principal sur le terrain, prévu sur l'ensemble du territoire national de **novembre à décembre 2025**.

NB : Les personnes intéressées sont invitées à **soumettre leur candidature en ligne** via le formulaire disponible à l'adresse suivante

<http://rgpl.instatgabon.org/recrutement/>



Les pièces justificatives doivent être scannées en couleur, lisibles et rédigées en langue française.

Les candidats qui seront retenus devront se munir des copies physiques de ces documents lors des entretiens au risque d'être disqualifiés.

La date de clôture des enregistrements des candidatures est fixée au **31 octobre 2025**.

Les candidats qui seront retenus devront se munir des copies physiques des documents téléversés lors des entretiens au risque d'être disqualifiés.

II PROFIL REQUIS

Agent recenseur et contrôleur :

Il est requis de chaque postulant,

- D'être de nationalité Gabonaise ;
- D'être âgé de 18 à 55 ans ;
- D'avoir un niveau minimum de 3^{ème} (secondaire 1^{er} cycle) ;
- De s'exprimer couramment dans une langue locale ;

- D'être capable de travailler avec des personnes peu ou pas instruites ;
- D'être capable de travailler en équipe ;
- De faire preuve de tolérance ;
- D'être en bon état de santé (femme enceinte s'abstenir) ;
- D'être capable d'utiliser un équipement informatique (internet, tablette, applications, etc.) ;
- D'être entièrement disponible pendant toute la période de l'opération (novembre et décembre 2025).

III DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite adressée au Directeur National du Recensement ;
- Deux photos d'identité couleur ;
- Un Curriculum Vitae précisant les expériences acquises et toutes les langues parlées ;
- Une copie du diplôme le plus élevé / certificat de scolarité ;
- Une copie de la **Carte Nationale d'Identité / Passeport / Récépissé de la CNI / NIP / Permis de conduire** ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois.

Il est à préciser que le RGPL n'est ni un enrôlement pour les élections, ni un contrôle administratif ou fiscal. Les informations qui seront collectées sur le terrain sont strictement confidentielles. Elles sont couvertes par le secret statistique et ne peuvent être communiquées à une tierce personne conformément à la Loi n° 0016/2022 du 06 Septembre 2022 – portant institution et organisation du Système Statistique National.

Pour la Direction Générale de la Statistique

Fait à Libreville, le **22 OCT. 2025**

Le Directeur Général de la Statistique
Directeur National du Recensement



Janvier MALI OYONOM